

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église, à Québec (arrondissement de Sainte-Foy-Sillery), à 16 h 15, le 22 avril 2004.

Sont présents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Est absent :

M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président du Comité exécutif

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 25 mars 2004

Résolution n° E-2004-26

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 25 mars 2004.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Congrès 2004 de l'UMQ

Résolution n° E-2004-27

D'entériner la participation de monsieur Michel Giroux, membre du comité exécutif de la CMQ et préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, au congrès 2004 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) du 15 au 17 avril 2004 au Palais de congrès de Montréal et à encourir les frais nécessaires à sa participation.

Référence : Mémoire du 14 avril 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-061
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Association internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent / Conférence 2004

Résolution n° E-2004-28

De déléguer le président, le vice-président du comité exécutif, le président de la Commission Développement économique et tourisme et le coordonnateur aux communications et aux consultations de la CMQ pour participer à la conférence 2004 de l'Association internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent, à Chicago, du 14 au 16 juillet 2004, et d'accepter de défrayer les frais afférents à leur participation.

D'accepter de verser une commandite, au montant de 10 000 \$ (US), à titre de ville co-hôtesse de la conférence de Chicago.

Référence : Mémoire du 16 avril 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-062
Responsable : Coordonnateur aux communications et aux consultations

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2004-29

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses.

Une question est posée concernant une dépense de 4 483, 67 \$ pour la parution d'avis publics dans les Publications Le Peuple relativement au RCI métropolitain.

Les réponses données satisfont les membres du Comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 19 mars au 15 avril 2004 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 387 097,18 \$, plus 26 467,38 \$ pour les salaires versés du 25 mars au 15 avril 2004 aux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de service entre la CMQ et les municipalités membres) ainsi qu'aux élus.

Référence : Bordereau de dépenses du 15 avril 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-063
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2004-30

De prendre acte du bordereau d'information en date du 22 avril 2004 contenant les points suivants :

1. Note de monsieur André Bouillon datée du 29 mars 2004 adressée au directeur général relativement à une demande d'avis du ministre des Affaires municipal sur le règlement 266 de la MRC de Portneuf.
2. Note de monsieur Denis Ouellet datée du 16 avril 2004 adressée au directeur général relativement à une demande d'avis du ministre des Affaires municipal sur le règlement No 201-03-2004 de la MRC de la Nouvelle-Beauce modifiant le règlement de contrôle intérimaire No 119-10-95.

Référence : Bordereau d'information du 22 avril 2004
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE